LE REMOUS - AUTOMNE 2026

Après un été qui nous a laissés en appétit, le mois de septembre fut superbe et les couleurs entourant le lac furent, encore une fois, magnifiques.



En faisant le bilan de la saison estivale, nous avons remarqué qu'en général, l'achalandage sur le lac ne fut pas excessif. Le code d'éthique nautique dont nous nous sommes dotés semble favoriser le respect de l'ensemble des usagers, malgré quelques exceptions.

Quelques affiches **Zéro Vague** ont été installées sur la rivière et seront bonifiées l'an prochain. Merci aux propriétaires qui ont accepté d'en installer une chez eux. Votre collaboration est appréciée et nous espérons que cette signalisation aura l'effet escompté.



Le niveau du lac est actuellement juste en dessous de la moyenne, mais tend à rejoindre la normale saisonnière.

BILAN DE LA SAISON DE PÊCHE 2026 AU LAC GAGNON

Cette année, 92 sorties ont été consignées au Carnet du pêcheur. Le touladi était l'espèce ciblée lors de près de 46 % des sorties, suivi de la ouananiche à 28 %. Ces données, recueillies grâce à la participation des pêcheurs, permettent de documenter l'activité de pêche sur notre lac.

Les sorties déclarées représentent environ 462 heures de pêche. Parmi les captures rapportées figurent 75 touladis, dont 13 conservés, et 23 ouananiches, ainsi que d'autres espèces, notamment le doré et le brochet. Lors des sorties visant le touladi, les participants ont déclaré en moyenne une capture pour environ 4,5 heures de pêche cumulées, tous pêcheurs combinés et remises à l'eau comprises.

Le saviez-vous? À l'automne, le touladi se reproduit sur des fonds rocheux, souvent à moins de quatre mètres de profondeur. Ses œufs se logent entre les pierres et y passent plusieurs mois avant d'éclore. La préservation de ces habitats contribue donc au renouvellement des populations!

Merci à toutes les personnes qui ont rempli le carnet cette saison. Chaque sortie consignée est utile, même sans capture! Nous vous invitons à poursuivre votre participation l'an prochain.

TESTS D'EAU DE BAIGNADE

La qualité de l'eau de baignade demeure excellente au lac Gagnon. Une cinquantaine d'échantillons ont été prélevés au début du mois d'août un peu partout autour du lac et dans la rivière. Ils étaient tous excellents.

Vous pouvez visualiser tous les résultats en détail sur notre site web.

BANDE RIVERAINE



Dans le dernier Remous, nous vous disions que c'est en équipe que nous pourrons faire face aux défis actuels et de demain. Nous devons redoubler nos efforts afin de minimiser l'empreinte humaine que nous laissons pour ne pas nuire davantage à l'environnement. L'objectif ultime étant de conserver l'excellente qualité de l'eau du lac Gagnon, la quiétude et l'investissement des riverains.

Notre priorité en 2026 était le respect et la végétalisation de la bande riveraine, qui est un élément clé dans la sauvegarde du lac. Le slogan **« Redonnons les berges à la nature »** a été lancé et diffusé par trois superbes affiches arborant le grand héron ainsi que par des dépliants créés par la municipalité en collaboration avec l'APLG et déposés dans plusieurs endroits publics à Duhamel. Ces publications nous invitent à réhabiliter les rives en remplaçant les structures artificielles par une végétation indigène pour stopper l'érosion et restaurer la biodiversité. Cette démarche, axée sur le génie végétal, crée un habitat pour la faune, filtre l'eau et stabilise le sol naturellement.

Rappelons que la bande riveraine est d'une profondeur de 10 mètres en terrain plat et de 15 mètres en terrain pentu. Dans ce territoire fragile, nous ne devons pas faire de remplissage, y tondre le gazon, ni raser la végétation. Une largeur de cinq mètres peut être dégagée pour donner accès au lac.

La municipalité nous dit vouloir veiller au respect des bonnes pratiques. De notre côté, il reste des fonds dans la subvention obtenue du gouvernement provincial. Nous vous invitons donc à communiquer avec nous au printemps si vous avez besoin de conseils dans vos aménagements.

STATIONS DE LAVAGE ET DÉBARCADÈRE

Les travaux d'installation de la toute nouvelle station de lavage, située au débarcadère du lac Gagnon, ont récemment été exécutés et le système devrait être effectif dès le début de la saison prochaine! Le lavage sera gratuit, mais les droits d'accès pour les visiteurs seront gérés par la municipalité. Nous vous informerons des modalités de fonctionnement qui seront, sans aucun doute, plus efficaces que cette année. De plus, la municipalité est au fait que des travaux doivent être effectués pour faciliter la mise à l'eau des embarcations et attend l'obtention d'un permis pour les effectuer. Finalement, Duhamel a procédé à l'installation des interdictions de stationner la nuit dans le secteur du débarcadère afin d'éviter le phénomène des bateaux-maisons qui pourraient venir s'installer sur le lac pour une période indéterminée.

La station de lavage située au village de Duhamel sera toujours en fonction l'an prochain.

AIRE DE PIQUE-NIQUE

L'aire de pique-nique située complètement au sud du lac continue de faire la joie des grands et petits qui s'y rassemblent pour profiter de la magnifique plage. La Sépaq, qui en est la propriétaire et qui voit à son entretien, désire collaborer avec l'APLG et la municipalité dans sa gestion. De plus, la municipalité de Duhamel y installera de nouvelles tables à pique-nique. Finalement, pour préserver la quiétude des environs et prévenir les débordements, la municipalité a installé des interdictions de stationner sur le chemin du Lac-Gagnon Est

entre 22h et 6h. La Sépaq procède également à des rondes de surveillance, à l'occasion, en soirée.

PLANTES ENVAHISSANTES

Aucune trace de myriophylle à épis n'a été détectée au lac Gagnon. Merci à toute l'équipe des Sentinelles pour leur dévouement! Votre implication fait la différence! Merci également à tous les propriétaires qui inspectent le rivage devant leur propriété et à tous ceux qui lavent leur embarcation et leur matériel après avoir visité un autre plan d'eau. N'oublions pas que plusieurs lacs de notre région sont aux prises avec le myriophylle à épis et qu'il est extrêmement difficile de l'enrayer une fois qu'il s'est implanté.

DOSSIER MINIER

Il y a eu beaucoup de développements dans ce dossier. D'abord, en raison des difficultés qu'elle avait à trouver des fonds pour poursuivre le projet, la compagnie Lomiko Metals s'est mise en vente et a accepté une offre d'achat de 11 millions de dollars de la compagnie Global Battery Materials (GBM). On en sait très peu pour l'instant sur cette compagnie privée qui n'a pas encore pris contact ni avec l'Alliance des cinq municipalités ni avec le Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation. Ce qu'on sait, par contre, c'est que la compagnie a annoncé par courriel aux municipalités qu'elle entreprendrait de nouveaux travaux d'exploration (sans impact) du mois de novembre à mars. Pour nous ça ne rentre pas dans les bonnes nouvelles.

Par contre, côté bonnes nouvelles, les dernières élections provinciales nous ont permis d'obtenir deux engagements significatifs pour notre cause. Le chef du parti libéral, M. Charles Milliard a d'abord annoncé qu'il reconnaissait le manque d'acceptabilité sociale du projet et ferait tout pour l'empêcher s'il était élu. M. Paul St-Pierre Plamondon, nouveau premier ministre, a suivi avec une déclaration allant dans le même sens. Les deux ont dit qu'ils étudiaient la possibilité de racheter les claims miniers comme la Loi des Mines le permet. C'est une excellente nouvelle et nous allons nous assurer que ces engagements soient respectés.

AIRE PROTÉGÉE MARIE-LEFRANC-PETITE-NATION

Le projet qui longe le lac Gagnon Est du nord au sud et s'étend sur trois Municipalités régionales de comté (MRC) a franchi avec succès l'étape de la consultation locale ce printemps et a été évalué cet automne lors de la consultation régionale pour l'ensemble de l'Outaouais et des Laurentides. Le rapport doit être remis au ministère de l'Environnement d'ici un mois pour être évalué au niveau provincial. Il est trop tôt pour savoir quelle sera la recommandation finale. Ce qu'on entend jusqu'ici, c'est que la portion Laurentides est accueillie très favorablement alors que la portion outaouaise rencontre beaucoup de résistance, particulièrement de l'industrie forestière et de ceux qui la supportent. À suivre dans le prochain Remous.

*** Nouvelle de dernière minute : Le proposeur du projet, La Coalition Marie-Lefranc-Petite-Nation (dont le Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation fait partie), travaillait depuis des mois à financer des travaux de recherches archéologiques de présence autochtone sur le territoire de l'aire protégée le long de la rivière Petite-Nation au nord du lac Gagnon. Ces travaux se sont déroulés il y a peu aux lacs Chénier, Serpent et Saint-Denis et cinq sites de présence précolombienne (precontact) ont été découverts et sont en voie d'être désignés à Québec. On parle d'artefacts pouvant avoir jusqu'à des milliers d'années. Les études en laboratoire auront lieu cet hiver et, selon les résultats, il pourrait y avoir d'une seconde phase de recherches pour l'an prochain. Nul doute que ces découvertes donnent une valeur supplémentaire importante à notre projet d'aire protégée. Nous songeons à rajouter au site web de l'APLG un onglet sur la présence historique des autochtones (Anishanabeg) dans toute la Petite-Nation et, bien sûr, au lac Gagnon.

Voici le lien vers un reportage de Radio-Canada sur les recherches archéologiques. Nous tenons à remercier Pierre Martel pour sa contribution de photos et de vidéos pour l'article.

Nous joignons aussi un lien vers un balado portant sur le projet minier de la Loutre.

COOPÉRATIVE

De très bonnes nouvelles nous arrivent du côté de la Coopérative de solidarité de Duhamel.

Le poste d'essence est très achalandé et apprécié. L'espace café offre des petites douceurs, telles des sandwiches, salades et viennoiseries.

Plusieurs produits locaux et services sont également disponibles. On y retrouve un sentiment d'appartenance et de convivialité des plus agréables.

Un grand merci à toute l'équipe des employés, des bénévoles, ainsi qu'aux membres du CA de la Coop!

Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter le site web de la Coop à l'adresse suivante : Coop Duhamel.

Conseil d'administration
2026

Membres
Mireille Tousignant, Présidente, Plantes envahissantes, Comité protection du lac
Anne Wells, Vice-présidente, trésorière et traductrice
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire, Santé du lac
Sylvain Anderson, Santé du lac
Olivier Bodard, Site web, Facebook
Mark Conroy, Navigation
David Gratton, Dossier pêche
Paul-André Laurin, Santé du lac
Paul St-Georges, Santé du lac
Louis St-Hilaire, Aire protégée, dossier minier

Membres honoraires
Max Bauchet
André Brossard
Richard Chartrand
Anthony Le Moine
Nicole Tousignant

Bénévoles
Gérard Bodard, Bouées
Ann Burns Tardif, Périphyton
Richard Chartrand, Chroniqueur
Marc L. Dufour, Niveau d'eau
Hélène St-Hilaire, Graphisme

C.P. 3526,
Chénéville, Québec
J0V 1E0
www.aplg.ca
info@aplg.ca
Facebook